

### **Avis d'appel à manifestation d'intérêt international n°5/2010**

L'Agence pour le Développement Agricole lance, à partir du **29 mars 2010**, un appel à manifestation d'intérêt international, pour l'exploitation de longue durée sous forme de partenariat, de terrains agricoles relevant du domaine privé de l'Etat marocain. Cet appel à manifestation d'intérêt concerne **57 grands projets filières** (superficie par projet supérieure à 100 ha).

#### **La sélection se déroulera en deux phases successives :**

- 1. Phase 1 :** la présélection des 3 candidats qui seront invités à participer à la phase de sélection finale ;
- 2. Phase 2 :** sélection finale de l'adjudicataire parmi les candidats retenus lors de la première phase.

#### **Les candidats éligibles sont :**

Toute personne physique ou morale, marocaine ou étrangère, présentant des références satisfaisantes dans son secteur d'activité et disposant d'une expérience dans la production et/ou la transformation et/ou la distribution des produits agricoles. Cette expérience est soit acquise par le candidat lui-même ou jugée à travers les compétences techniques et managériales qu'il compte engager pour la gestion du projet.

#### **Tout candidat peut accéder aux informations ci-après :**

- Le règlement de sélection de l'appel à manifestation d'intérêt et ses annexes ;
- Le projet de convention de partenariat ;
- La synthèse des fiches signalétiques des projets objet de cet appel à manifestation d'intérêt.

Ces informations sont disponibles :

- Sur le site web : [www.ada.gov.ma](http://www.ada.gov.ma)
- En consultation directe à l'adresse suivante : Agence pour le Développement Agricole (ADA) sis : **103 Avenue Fal Oueid Oumeir, Agdal - Rabat - Maroc.**

Dans ce cas, le candidat peut disposer à sa demande, d'une copie des documents précités ainsi que la fiche signalétique détaillée de chaque projet moyennant le paiement de deux (02) dirhams par page. Une copie des informations disponibles sur le site web peut également être fournie sur CD contre la somme forfaitaire de vingt cinq (25) dirhams.

De plus, et sur demande des intéressés, **des visites des lieux** objet de cet appel à manifestation d'intérêt seront organisées par l'Administration.

#### **Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt peut être soit :**

- retiré par les candidats au siège de l'ADA à l'adresse précitée contre paiement non remboursable d'une somme de 3000 Dhs (trois mille dirhams) ;
- transmis par courrier à la demande de l'intéressé moyennant un justificatif de virement des montants ci-après au compte bancaire n°011 810 00000 121 0000 74 79 57 domicilié à BMCE/RABAT CENTRE D'AFFAIRES:
  - Pour les résidents au Maroc : 3000 Dhs + 200 Dhs frais d'envoi ;
  - Pour les résidents à l'étranger : l'équivalent en devise de 3000 Dhs + 500 Dhs frais d'envoi

#### **Le dossier de présélection à remettre par les candidats doit comporter les parties suivantes :**

- Partie 1 : dossier administratif et juridique ;
- Partie 2 : dossier des références du soumissionnaire ;
- Partie 3 : dossier de l'avant projet.

Les pièces à fournir dans chaque partie sont indiquées dans le règlement de sélection

La date limite de remise des dossiers de présélection par les candidats auprès de l'Agence pour le Développement Agricole est fixée au **25 juin 2010 à 16 h 30 min**

**Les plis seront ouverts en séance publique au siège de l'Agence pour le Développement Agricole selon un planning qui sera publié sur le site web : <http://www.ada.gov.ma>**